



# Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL  
Ce 7 mai 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 7 mai 2024 à 19h00.

Présents :	M. Denis Blais	Maire
	M. Donald Baril	Conseiller no.1
	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Véronique Drouin	conseillère no.4
	Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00, M. Denis Blais, maire préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**RÉS.58-2024** Sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



# Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
Mardi 7 mai 2024 à 19h00

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Séance régulière du mardi 2 avril 2024
4. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
  - 4.1 Bibliothèque – dépôt d'une demande
5. **FINANCES**
  - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de mars 2024
6. **AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 Présentation des états financiers audités 2023 par firme CPA Daniel Tétreault
  - 6.2 Retour marché public et de la Fête au village
  - 6.3 MRCAO –Projet eau en couleur accepté (PSPS)
  - 6.4 Comité patinoire – projet revêtement patinoire
  - 6.5 MTQ – 3 vidéos envoyées pour le non-respect de la signalisation coin Macameau
  - 6.6 Camp d'été 2024
  - 6.7 FMQ – Assurances / demande soumission pour cyberriques
7. **RÉSOLUTIONS**
  - 7.1 Entente avec Société canadienne de la Croix-Rouge
  - 7.2 Compteur Lecompte – Vérification lecture annuelle débitmètres (2)
  - 7.3 Canada en Fête – accord de subvention / autorisation de signature
  - 7.4 ADMQ – Activité de réseautage

- 7.5 École le Maillon – Demande de commandite
- 7.6 Club de golf – Demande de commandite
- 7.7 Club Age d'or – Demande de commandite
- 7.8 Club Age d'or – Souper des élus le 31 mai
- 7.9 Station pompage principale – Achat détecteur de surverse

## **8 RÈGLEMENTS**

- 8.1 Dépôt au conseil – version-1 Politique déneigement
- 8.2 Avis motion – projet de règlement sur le brulage

## **9. LOISIRS**

## **10. URBANISME**

## **11. SUIVI**

## **12. PAROLE AU PUBLIC**

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX**

### **RÉS.59-2024 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 2 AVRIL 2024**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par le conseiller M. Donald Baril, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 2 avril 2024.

## **4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS**

### **4. CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**

#### **4.1 BIBLIOTHÈQUE – DÉPÔT D'UNE DEMANDE**

Point reporté en juin

## **5. FINANCES**

### **RÉS.60-2024 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE AVRIL 2024 :**

Le montant des comptes à payer :	106 182,43\$
Le montant des salaires :	20 095,78\$
Les prélèvements autorisés :	16 476,22\$

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache, et unanimement résolu que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés.

## **6. AFFAIRES COURANTES**

### **6.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2023 PAR FIRME CPA DANIEL TÉTREULT**

Présentations des états financiers audités 2023, présentés par Mme Manon Labrecque de la firme CPA Daniel Tétreault

### **6.2 RETOUR MARCHÉ PUBLIC ET DE LA FÊTE AU VILLAGE**

Confirmation que cet été, il y aura un marché public à Duparquet tous les jeudis de 16h30 à 18h30, 11 juillet au 12 septembre et une Fête au Village le dimanche 25 août.

### **6.3 MRCAO –PROJET EAU EN COULEUR ACCEPTÉ (PSPS)**

Le programme d'aide aux Fonds régions et ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurant pour améliorer les milieux a été accepté pour la somme de 22 000\$

#### **6.4 COMITÉ PATINOIRE – PROJET REVÊTEMENT**

Le comité patinoire procède à une analyse de cout pour un projet de revêtement en béton son résultat doit être apportée au conseil au plus tard le 31 juillet 2024.

#### **6.5 MTQ – 3 VIDÉOS ENVOYÉES POUR LE NON-RESPECT DE LA SIGNALISATION COIN MACAMEAU**

À la suite des vidéos envoyées, une demande de rencontre a été demandée au MTQ ainsi que l'ouverture d'une requête de présence policière.

#### **6.6 CAMP D'ÉTÉ 2024**

Il y aura un camp d'été du 2 juillet au 16 aout et le conseil de ville tient a remercier les bénévoles impliqués.

#### **6.7 FMQ – ASSURANCES / DEMANDE SOUMISSION POUR CYBERRIQUES**

En attente – point reporté

### **7. RÉSOLUTIONS**

#### **RÉS. 61-2024 7.1 ENTENTE AVEC SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE**

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei de renouveler l'entente annuelle avec la Croix Rouge (aide aux sinistrés) et autoriser le maire et la directrice à signer l'entente 2024

#### **RÉS. 62-2024 7.2 COMPTEUR LECOMPTE – VÉRIFICATION LECTURE ANNUELLE DÉBITMÈTRES (2)**

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par le conseiller M. Donald Baril et unanimement résolu d'autoriser la dépense pour la vérification annuelle du débitmètre sur l'eau potable et eaux usées au cout de 1 606,52\$ + taxes.

#### **RÉS. 63-2024 7.3 ACCORD DE SUBVENTION AVEC LE MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME LE CANADA EN FÊTE**

Considérant que la ville de Duparquet a présenté une demande financière au ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête, pour la tenue de festivités de la Saint-Jean-Baptiste;

Considérant que le 12 mars 2024, Patrimoine canadien a confirmé à la ville de Duparquet le versement d'une subvention de 1 560\$;

Considérant que pour bénéficier de cette aide financière, la Ville souhaite signer un accord de subvention avec le gouvernement fédéral;

Considérant que les municipalités du Québec peuvent contracter et signer des ententes avec des tiers ou avec d'autres gouvernement du Canada;

Considérant que la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (LMCE) crée des obligations pour les municipalités du Québec lorsqu'elles veulent signer ce type d'ententes;

Considérant qu'en vertu de l'article 3.11 de la LMCE, un organisme municipal ne peut, sans l'autorisation du gouvernement, conclure une entente avec un autre gouvernement du Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral;

Considérant que pour conclure une telle entente, un organisme municipal doit obtenir l'autorisation du gouvernement par l'entremise d'un décret d'autorisation, si l'entente ne cadre pas dans les décrets d'exclusion existants;

Considérant que la ville de Duparquet demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord;

Considérant que cette entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice des pouvoirs du conseil municipal relatifs à la prise de règlements ni de limiter ou de restreindre ses pouvoirs d'administration, de gestion, de vérification financière ou la fourniture de services municipaux et n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice de ses pouvoirs relatifs aux élections et les référendums municipaux et à la participation publiques;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et résolu à l'unanimité présente d'autoriser Mme Chantal Poirier, directrice générale de la ville de Duparquet, sous réserve de l'autorisation du gouvernement du Québec, à signer, pour et au nom de la ville de Duparquet l'accord de subvention à intervenir avec le ministre du Patrimoine canadien concernant le versement d'une subvention de 1 560\$, dans le cadre du programme Le Canada en fête, pour la tenue de festivités de la Saint-Jean-Baptiste.

#### **RÉS. 64-2024 7.4. ADMQ – ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE**

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à participer à l'activité qui aura lieu à R-N, le 23 mai 2023. La formation est gratuite.

#### **RÉS. 65-2024 7.5 ÉCOLE LE MAILLON – DEMANDE DE COMMANDITE**

Considérant que le conseil est en accord avec la pensée des enseignantes de l'école du Maillon en lien avec le fait que la lecture joue un rôle clé dans le cheminement scolaire des enfants;

Considérant que l'activité consiste à participer à la réussite de l'organisation d'une sortie des enfants au Salon du livre de l'A-T et l'achat de livres sur le site;

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser une somme de 100\$ pour aider au financement de la sortie d'école

#### **RÉS. 66-2024 7.6 CLUB DE GOLF – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin d'autoriser une aide au golf pour la somme de 400\$

#### **RÉS. 67-2024 7.7 CLUB AGE D'OR – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser une commandite de 50\$ pour leur dernier de souper de saison le vendredi 31 mai prochain

#### **RÉS. 68-2024 7.8 CLUB AGE D'OR – SOUPER DES ÉLUS LE 31 MAI**

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'autoriser la dépense des repas pour les élus, les employés de ville et leur conjoint disponible à y participer ainsi que l'achat de vin pour tous les convives.

**RÉS. 69-2024 7.9 STATION POMPAGE PRINCIPALE – ACHAT  
DÉTECTEUR DE SURVERSE**

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un détecteur de surverse avec remplacement des flottes par des sondes à la station des eaux usés pour la mise aux normes exigée par ministère MAMH / Cette investissement est de 11 625\$, taxes en sus (Industries Blais) et celle-ci sera payée par la TECQ

**8. RÈGLEMENTS**

**8.1 DÉPÔT AU CONSEIL – VERSION-1 POLITIQUE  
DÉNEIGEMENT**

**8.2 AVIS MOTION – ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
04-2024- RÈGLEMENT SUR LE BRULAGE**

L'avis de motion est donné par la conseillère Mme Marlène Doroftei

**9. LOISIRS**

Présentation du projet jeux d'eau par son comité

**10. URBANISME**

**11. SUIVI**

**12. PAROLE AU PUBLIC**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉS.70-2024 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h 25.

---

Denis Blais  
Maire

---

Chantal Poirier  
Directrice générale  
Greffière-trésorière



